



**Avant-projet d'accompagnement à la scolarité
Année scolaire 2016 – 2017
Écoles de Mios**

Rencontre du 09 mai 2016

Actualisé pour la rencontre du 13 juin 2016

Table des matières

Présentation de la démarche.....	1
Centre social Le Roseau	1
Projet d'accompagnement à la scolarité	1
Partenariat.....	2
Comité technique	2
Contenu de l'action.....	2
État des lieux.....	3
Organisation du temps scolaire et périscolaire	3
Organisation hebdomadaire du temps scolaire	3
Organisation des Activités Périscolaire (APS)	4
Écoles « Ramonet » de Lacanau de Mios et de Lillet	4
École « Les Écureuils.....	4
Organisation des Temps d'Activités Périscolaire (TAP)	4
Écoles « Ramonet » de Lacanau de Mios et de Lillet	4
École « Les Écureuils ».....	4
Existants en matière d'aides aux devoirs.....	4
Effectifs des élèves du CP au CM2	4
Situations des familles	5
A retenir de cet état des lieux	5
Propositions de fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité	5
Nombre de cycles	5
Inscriptions	5
Encadrement	5
Implication des parents	6
Relations avec les enseignants	6
Articulation avec les APS	6
École de Lacanau de Mios	6
École de Lillet.....	6
Ecole Les Ecureuils.....	6
L'encadrement des activités	7
La coordination.....	7
L'accompagnement	7
Bénévoles et salariés.....	7
Rôle de l'accompagnant	7
Valorisation du bénévolat	7
Les moyens mis en œuvre	8
Locaux.....	8
Ramonet	8
Lillet.....	8
Les Ecureuils	8
Encadrement de l'activité	8
Conventions.....	8
Mobilisation des bénévoles.....	8
Critères d'accueil des enfants	9
Budgets :.....	10
Calendrier	11
Annexe : Demande de bénévolat	12

Présentation de la démarche

La commune de Mios a réalisé un diagnostic territorial « Mios et ses 0 – 25 ans » en 2015, avec le soutien méthodologique de la CAF de la Gironde. Cette action s'est déroulée à partir d'une démarche participative associant l'ensemble des acteurs concernés.

A partir de cet état des lieux, ce collectif a produit 30 projets d'actions nouvelles, réparties sur 6 axes, qui devront se dérouler sur les 3 années. La collectivité a validé ces orientations et a déterminé les priorités. Dans le cadre de l'axe 6, Autres Axes, il est proposé de mettre en place un accompagnement à la scolarité.

Depuis 2012, un équipement centre social existe sur ce territoire et associe différentes communes dont la commune de Mios : centre social Le Roseau. En 2016, l'association qui porte cet agrément a souhaité réorienter ses actions en se recentrant sur ses missions centre social et en reconstruisant de nouvelles relations partenariales avec les collectivités. L'objectif visé est de faire différemment, et donc mieux.

Le centre social a participé en 2015 aux rencontres de réalisation du diagnostic et a été associé en 2016 à deux rencontres préliminaires à la mise en place d'un accompagnement à la scolarité. Suite à une rencontre le 30 mars 2016, entre les communes d'Audenge, Biganos, Mios et le centre social Le Roseau, puis une rencontre entre la commune de Mios et le centre social Le Roseau le 18 avril 2016, la commune de Mios a sollicité le centre social pour l'accompagner dans la mise en œuvre de cet accompagnement à la scolarité sur les trois écoles de la commune et sur le collège qui ouvre en septembre 2016.

Ce document de travail a pour ambition d'être un outil partagé pour présenter le projet d'accompagnement à la scolarité.

Il servira de support pour la constitution des dossiers de demande d'aide financière.

Centre social Le Roseau

Le centre social Le Roseau est une association de la loi 1901. Cette association existe depuis 2001 sous le nom de l'Encrier. L'agrément centre social est accordé par la CAF sur la base d'un projet qui est partagé en Gironde avec le Département et les communes. Il a une durée maximale de 4 années. Le premier agrément du centre social Le Roseau a été obtenu pour la période 2012 – 2015. Il a été prolongé exceptionnellement en 2016. Le projet est en cours d'examen pour une nouvelle période qui démarrera en 2017.

L'agrément centre social est donné à un projet social (Circulaire Cnaf n°2012-013 du 20 juin 2012) dont les missions sont d'être « un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale » et « un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. ». Il vise à répondre à la fois aux besoins des familles et aux problématiques sociales collectives d'un territoire. C'est une structure ouverte à l'ensemble de la population, et non réservée, comme le terme « social » pourrait l'évoquer, à une catégorie particulière d'habitants.

Un des axes du projet du centre social Le Roseau est le soutien à la parentalité et à l'éducation. C'est dans cette orientation que l'accompagnement à la mise en place d'un accompagnement à la scolarité s'inscrit.

Projet d'accompagnement à la scolarité

Le projet du territoire de MIOS, validé par la commune est de déployer un accompagnement à la scolarité sur chacune des écoles primaires de la commune ainsi qu'auprès du collège, en cours de construction, qui accueille ses premiers élèves lors de la rentrée de l'année scolaire 2016 – 2017.

La « commande » passée par la collectivité au centre social est d'installer ces accueils dans le respect :

- ✓ de la démarche initiée lors de la réalisation du diagnostic, soit le maintien d'une démarche participative ;
- ✓ la poursuite du partenariat avec les institutions concernées dont la CAF, le Département et

- l'Education Nationale ;
- ✓ le respect des valeurs inscrites dans la Charte Nationale de l'Accompagnement à la Scolarité.

Cet accueil sera géré par le centre social Le Roseau.

Partenariat

Un des facteurs de réussite de ce projet est la poursuite d'une posture partenariale. Pour ce projet, seront associés autant que faire se peut les acteurs concernés. Au-delà de la CAF et du Département, une concertation sera engagée avec :

- les acteurs de l'école (enseignants, directeur et inspecteur) ;
- les acteurs de la mairie (coordinateur enfance-jeunesse, responsable TAP, responsable APS)
- les parents d'élèves représentés par les associations des écoles respectives et/ou les parents d'élèves élus au conseil d'école ;

La concertation sera permanente pour rechercher l'organisation qui convienne à tous et qui permette à l'enfant de profiter pleinement de cette action. La volonté est de déployer ce service sur chacun des lieux d'accueil scolaire de la commune en adaptant chacun d'entre eux aux spécificités de publics et d'organisation de chacune d'entre elles.

Pour accompagner la création de cette action, un comité technique est installé

Comité technique

Le comité technique est composé de :

- Mairie de Mios : Mme Dubarry ;
- CAF de Gironde : Patrick Grammond ;
- Département Gironde : Thierry Cahuzac ;
- Inspecteur Éducation Nationale :
- Directeur de l'école Ramonet : Frédéric Nadaud ;
- Directrice de l'école de Lillet : Madame Pinot ;
- Directeur de l'école Les Ecureuils : Monsieur Pouffet, remplacé par Mme Fomberteau ;
- Coordinateur enfance-jeunesse : Christophe Romian ;
- Responsable du service jeunesse : Dominique Labarbe ;
- Association des parents d'élèves de Lacanau de Mios (APER) : Melinda Lauras ;
- Association des parents d'élèves de Lillet (FCPE) : Delphine Nadeau, Présidente, Allaric Aarnink ;
- Association des parents d'élèves du Bourg (FCPE) : Laurent Roche ;
- Centre social Le Roseau : Gwenaël Deguille et Pascal Pavan.

Il est co-animé par le centre social le Roseau et la mairie de Mios. Il a en charge le suivi de la mise en place du projet d'accompagnement à la scolarité, l'évaluation de son action tout au long de l'année et au terme de chaque année scolaire. Il sera le lieu d'articulation entre le déroulement de l'accompagnement à la scolarité et le groupe opérationnel piloté par la commune dans le cadre de la mise en œuvre des axes « Mios et ses 0 – 25 ans ».

Contenu de l'action

Cette action sera assurée par un coordinateur, salarié du centre social Le Roseau, accompagné par des bénévoles.

Le contenu de l'action se définit en référence à la Charte de l'Accompagnement à la Scolarité, signé en 1992 par 5 ministres, le président du Fonds d'Action Sociale et la présidente de la CNAF. Celle-ci définit l'accompagnement comme étant « l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école, appui qu'il ne trouve pas toujours dans son environnement familial ou social ». Ces actions se mènent en dehors du temps scolaire.

Le contenu de cette action se définira en relation et en complémentarité, dans la mesure du possible, avec

celui des programmes scolaires ainsi que du Projet Educatif du Territoire élaboré par la commune de Mios pour les années 2014 – 2017.

Les objectifs qui vont guider cette action sont :

- ✓ la transmission de méthodes pour que l'enfant puisse développer son autonomie pour la réalisation de ses devoirs ;
- ✓ l'apprentissage de la vie collective ;
- ✓ l'installation dans des espaces adaptés aux différentes activités menées durant la session ;
- ✓ la coopération entre les enfants et avec les adultes ;
- ✓ La découverte de son environnement afin de donner du sens aux apprentissages ;
- ✓ La mise en place de relations de proximité avec les familles ;
- ✓ La participation d'un nombre important de personnes afin de faciliter la mixité sociale, les relations intergénérationnelles, ...

Le centre social développe des actions d'accompagnement des familles sur différentes questions qui concernent leur vie quotidienne. La parentalité fait partie de celle-là. En 2015, le centre social s'est engagé sur cette thématique en organisant notamment des rencontres sur des sujets spécifiques liés à la relation parent – enfant. En fonction des expressions des parents rencontrés lors de l'accompagnement à la scolarité, ou de besoins repérés par les enseignants et/ou la commune de Mios, nous pourrions orienter nos actions en direction des familles ou de la parentalité de façon plus spécifique.

État des lieux

Cet état des lieux a été réalisé à partir de données recueillies sur le site de la commune, mais aussi lors des visites réalisées les 27 février avec Dominique Labarbe et Christophe Romian, le 2 mai avec M Nadaud, le 3 mai avec Mme Pinot et le 9 mai avec Mme Fomberteau.

Organisation du temps scolaire et périscolaire

Organisation hebdomadaire du temps scolaire

Écoles « Ramonet » de Lacanau de Mios et de Lillet

	Matin	Après-midi
Lundi	8h45 à 12h	13h45 à 15h
Mardi	8h45 à 12h	13h45 à 16h15
Mercredi	8h45 à 12h15	
Jeudi	8h45 à 12h	13h45 à 16h15
Vendredi	8h45 à 12h	13h45 à 15h

École « Les Écureuils »

	Matin	Après-midi
Lundi	8h40 à 12h10	13h55 à 16h05
Mardi	8h40 à 12h10	13h55 à 16h05
Mercredi	8h40 à 12h10	
Jeudi	8h40 à 12h10	
Vendredi	8h40 à 12h10	13h55 à 16h05

Organisation des Activités Périscolaire (APS)

Écoles « Ramonet » de Lacanau de Mios et de Lillet

Les APS ont lieux du lundi au vendredi :

- ✓ Le matin : de 7h30 à 8h45
- ✓ L'après-midi : de 16h15 à 19h

École « Les Écureuils »

Les APS ont lieux du lundi au vendredi :

- ✓ Le matin : de 7h30 à 8h40
- ✓ L'après-midi : de 16h05 à 19h

Organisation des Temps d'Activités Périscolaire (TAP)

Écoles « Ramonet » de Lacanau de Mios et de Lillet

Les TAP ont lieux les lundis et vendredis de 15h à 16h15

École « Les Écureuils »

Les TAP ont lieux les jeudis de 13h45 à 16h05

Existants en matière d'aides aux devoirs

Depuis plusieurs années, l'association des parents d'élèves de l'école de Lillet organise une aide aux devoirs les mardis et jeudis à partir de 16h45. Cette aide aux devoirs à lieu au même moment que l'accueil périscolaire. Une fois leurs devoirs finis, les enfants réintègrent le groupe de l'APS. La difficulté de mobilisation de bénévoles, pour encadrer ce temps, a été évoquée à plusieurs reprises.

Cette année s'est mise en place (avril 2016) une action similaire à l'école de Ramonet. En Effet, l'association des parents d'élèves organise cette aide aux devoirs encadrée par des bénévoles les mardis et jeudis.

A l'école des Écureuils, la salle de réfectoire du personnel est mise à disposition afin que les enfants inscrits en APS puissent faire leurs devoirs dans le calme. Cette action se mène durant l'APS.

Effectifs des élèves du CP au CM2

Établissements scolaires	Effectifs scolaires	Inscrits aux APS source : service jeunesse	
		Chiffres bas	Chiffres hauts
« Ramonet »	198 <i>Source site Internet : ville-mios.fr</i>	50	70 soit 35%
Lillet	73 <i>Source : directrice de l'école</i>	16	20 soit 27%
« Les Écureuils »	473 <i>Source site Internet : ville-mios.fr</i>	100	133 soit 28%

Situations des familles

Selon les établissements scolaires, les familles semblent présenter des profils différents.

A **Lacanau de Mios**, les parents d'élèves travaillent en majorité sur la métropole et ont donc des amplitudes horaires larges dues au temps de transports notamment. Sur les 167 familles, toutes les conditions sociales sont représentées. Certaines de ces familles vivaient sur la métropole et sont venues sur Lacanau de Mios pour trouver le calme de la « campagne ». Il existe une forte mobilisation des familles dans la vie de l'école.

Les parents d'élèves de **Lillet** travaillent beaucoup plus sur le pays Bassin d'Arcachon : professions médicales ou paramédicales, zone d'activités de Biganos par exemple. Ainsi, ils sont plus facilement disponibles pour récupérer les enfants à la fin des temps scolaires. Cela se vérifie dans les effectifs présents durant l'APS.

À l'école « **Les Écureuils** » dans le centre de Mios, les parents travaillent pour beaucoup sur la métropole. En effet, un tiers des enfants (moyenne haute) est inscrit en accueil périscolaire. Cependant, beaucoup de parents viennent chercher leurs enfants à la sortie de l'école.

A retenir de cet état des lieux

- ✓ 3 écoles qui fonctionnent différemment ;
- ✓ des familles présentant des situations différentes et probablement des attentes différentes ;
- ✓ le besoin d'imaginer des réponses adaptées.

Propositions de fonctionnement de l'accompagnement à la scolarité

La demande issue du diagnostic est d'installer un accompagnement à la scolarité sur chacune des 3 écoles de la commune. En se référant à l'état des lieux, il sera proposé un fonctionnement différent sur chacune d'entre elles. Il s'agit bien d'un démarrage d'une nouvelle action et l'objectif est de tout mettre en œuvre pour la réussite de cette action.

Pour que cette action soit valorisée, il sera proposé de lui trouver une dénomination spécifique (exemple des petits savants (Le Teich), Coup de pouce (La Teste), ...)

Nombre de cycles

La proposition pour la rentrée de l'année scolaire 2016 – 2017 est de créer un cycle par école, soit une capacité d'accueil de 15 enfants au maximum. Pour l'école de Lillet, cela correspond au besoin apparent. Par contre, pour les 2 autres écoles, cela semble sous-estimé. La limite à une extension réside dans les locaux et surtout la capacité d'encadrement. Cette proposition pourra évoluer en cours d'année scolaire si la demande se confirme et les conditions d'accueil sont réunies.

Inscriptions

Pour toute inscription à l'accompagnement à la scolarité, les parents doivent prendre une adhésion « famille » au centre social (10€/an en 2016). Cette adhésion leur permet aussi de participer à toutes les activités proposées par le centre social : sorties famille, ateliers enfant-parents, etc.

Les modalités d'inscription sont à convenir avec la collectivité pour une utilisation de la fiche d'inscription unique.

De manière générale, afin de préserver une mixité des enfants (situations familiales, conditions sociales des familles, niveaux scolaires), il est nécessaire de trouver un équilibre quant à l'inscription des élèves : Quels sont les critères d'inscription ? Les enseignants orientent-ils les élèves ?

Les critères d'inscription à l'accompagnement à la scolarité seront définis pour permettre une mixité sociale des enfants accueillis et éviter toute stigmatisation.

Encadrement

Pour réunir les conditions optimales de réussite des enfants, l'accompagnement doit respecter un taux d'encadrement des enfants par des adultes. Ici, nous souhaitons qu'un accompagnant encadre 3 à 5 élèves, 3 étant l'idéal.

Implication des parents

Une relation de proximité sera construite avec les parents. La présence de l'action dans l'enceinte scolaire semble présenter une difficulté à lever.

Nous envisageons une information et une rencontre des parents dans chaque école en fin d'année scolaire 2016 et peut-être une autre en début d'année.

Relations avec les enseignants

Les directeurs d'école ont été rencontrés avant le démarrage de l'action. L'utilisation des différents espaces a été envisagée avec eux ainsi que l'utilisation de certains outils (dictionnaires, bibliothèque, accès internet, ...).

En raison d'effectifs importants, des critères sont définis pour l'inscription des enfants dans cette activité. Ces critères sont élaborés avec les écoles et les enseignants pourront orienter des enfants et/ou des familles vers cette activité.

Articulation avec les APS

L'accueil de l'accompagnement à la scolarité se réalisera en même temps que les APS, et dans le même espace géographique. L'accompagnement à la scolarité sera mené sous la responsabilité du centre social. Les enfants seront sous cette responsabilité à compter de la fin des cours. Dans un souci d'organisation, le goûter pourrait être pris en commun.

Les espaces ont été recherchés pour permettre un fonctionnement autonome de chacune des activités. L'accompagnement à la scolarité pourrait se terminer avant la fin de l'APS. Dans ce cas, si les parents ne sont pas disponibles, les enfants pourraient être inscrits à l'APS pour la dernière demi-heure.

École de Lacanau de Mios

A l'école « Ramonet », après discussion avec le directeur et une enseignante, il semble judicieux et pratique au niveau des locaux, de proposer un accompagnement les lundis et vendredis.

Un animateur du centre social et des bénévoles récupèrent les enfants après la sortie des classes soit à 16h15 jusqu'à 18h00.

Les enfants sont réunis autour d'un goûter. Ensuite, les enfants réalisent leurs devoirs tout en ayant une aide méthodologique apportées par les bénévoles. Enfin, un temps d'apports culturels autour de différents supports (par exemple théâtre, musique, etc.) est mis en place. Des associations locales peuvent participer à ces temps.

Au vu des effectifs, il est proposé que l'accueil des enfants se fasse en fonction du niveau scolaire : les lundis les CP, CE1 et CE2 et les vendredis les CM1 et CM2. Ce fonctionnement paraît le plus prudent pour le lancement de cette action.

L'espace utilisé serait la salle de motricité, avec un accès à une salle de classe voisine, ainsi que l'espace extérieur.

École de Lillet

A l'école de Lillet, il est proposé un accompagnement à la scolarité les mardis et jeudis.

De la même manière qu'à « Ramonet », les adultes référents (animateur et bénévoles) prennent sous leur responsabilité les enfants à partir de 16h15 jusqu'à 18h00.

Les différents temps se succèdent de la même façon qu'à l'école de Lacanau de Mios.

Au vu des effectifs d'enfants scolarisés, un groupe de 15 enfants semble cohérent.

L'espace utilisé serait la salle de classe de CE2, une petite salle d'activité et l'espace extérieur (espace pédagogique jardin).

Ecole Les Ecuireuils

Au niveau de l'école des Écuireuils, il est proposé que l'accompagnement à la scolarité se déroule les lundis et jeudis de 16h05 à 18h00.

Au vu des effectifs d'enfants scolarisés, il paraît nécessaire qu'un roulement des enfants inscrits à l'accompagnement puisse se faire. De la même manière qu'à l'école « Ramonet », l'accompagnement à la scolarité se fera en fonction du niveau scolaire à savoir les lundis pour les CP, CE1 et CE2 et les jeudis pour

les CM1 et CM2

L'espace utilisé pourrait être la nouvelle salle d'atelier, la classe attenante, l'espace jardin derrière. Si besoin, le préfabriqué derrière pourra être mis à disposition.

L'encadrement des activités

La coordination

La coordination sera assurée par le centre social Le Roseau par l'intermédiaire d'un professionnel. Il sera l'interlocuteur privilégié des accompagnants, des enseignants, de la collectivité et des familles pour toute question relative à cette activité. Il sera disponible durant le temps de déroulement des accompagnements. Il aura la charge aussi de l'organisation des présences d'accompagnants.

L'accompagnement

Bénévoles et salariés

L'accompagnement sera assuré par des adultes dont la majorité sera bénévole. Comme les écoles sont éloignées, il est envisagé de trouver (vacations, services civiques) une personne par école qui ait un statut salarié, afin notamment de garantir la présence permanente d'un adulte.

Pour assurer cet accueil, le nombre d'accompagnants sera au minimum de 6 par temps d'accueil, soit 3 par école. Comme les temps d'accompagnement à la scolarité seront différents d'une école à l'autre, un accompagnant peut intervenir sur plusieurs écoles.

Nombre de bénévoles pour accompagnement à la scolarité

Ecoles	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Lillet		3	3	
Lacanau de Mios	3			3
Les Ecureuils	3		3	
Total	6	3	6	3

Rôle de l'accompagnant

L'implication des bénévoles dans cette action est essentielle et constitue un enjeu majeur de la réussite de l'accompagnement à la scolarité. Plus qu'un bénévole, il est un accompagnateur de l'enfant. En effet, il a, entre autres, pour missions d'apporter une aide méthodologique au travail scolaire, de mettre l'enfant en situation de réfléchir, d'expérimenter et de s'exprimer. Cela nécessite une réelle implication de la part du bénévole.

Il s'engage auprès du centre social et de l'enfant. Ainsi, il doit signer la charte du bénévole, correspondre aux attentes fixées par la demande de bénévolat du centre social. Il doit également participer aux formations proposées par le centre social et organisées par les organismes tels que les CÉMÉA, la ligue de l'enseignement, GFEN.

Valorisation du bénévolat

Afin que les bénévoles ne s'essouffent pas et si le nombre de bénévoles le permet, il leur sera proposé de faire une rotation sur les jours de présences. En effet, les bénévoles pourront s'engager sur l'année entière mais ils pourront également s'engager sur des périodes allant de vacances à vacances.

Dans l'accompagnement à la scolarité, les accompagnants bénévoles ont un rôle d'encadrement, d'apports méthodologiques etc. mais ils peuvent également apporter des compétences spécifiques (scientifiques, sportives, ludiques, artistiques, ...) lors des activités.

Les moyens mis en œuvre

Locaux



Ramonet



Lillet



Les Ecureuils



Encadrement de l'activité

Pour encadrer cette action, l'organisation sera la suivante :

- Un coordinateur salarié du centre social,
- Un professionnel de l'animation sur chaque lieu d'accueil en charge de l'activité : encadrement des enfants, gestion des inscriptions et de l'accueil des enfants, gestion des règles de fonctionnement, des relations avec les parents, des relations avec la mairie, l'école et le centre,
- Des bénévoles en charge prioritairement du temps de valorisation du travail scolaire.

Le taux d'encadrement est de 5 enfants au maximum par accompagnant.

Conventions

Une convention de partenariat entre la municipalité et le centre social sera signée afin de préciser la mission confiée par la municipalité au centre social ainsi que l'utilisation des locaux.

Mobilisation des bénévoles

La mobilisation des bénévoles va prendre plusieurs formes :

- Recensement des bénévoles du Roseau intéressés par l'action.
- Les associations miossaises vont être contactées afin de présenter l'action pour les solliciter sur les temps d'activités du CLAS mais également afin de voir si certains de leurs adhérents sont intéressés pour être accompagnateurs.
- Toute personne ayant connaissance de l'action peut passer l'information et ainsi faire réseau.

Pour mobiliser des bénévoles, une information va être diffusée via différents supports : diffusion d'une demande de bénévolat¹, création d'une affiche pour rechercher des bénévoles, diffusion de l'affiche sur le blog du centre social, informations sur les panneaux lumineux de la ville, distribution d'affichettes dans les commerces locaux, relais de l'information de façon informelle par l'intermédiaire de différents réseaux, etc.

¹ Cf annexe

Une réunion d'information sera organisée au début du mois de juillet pour présenter l'action aux bénévoles et confirmer leur volonté de s'engager.

Critères d'accueil des enfants

Les critères sont à prendre en compte dans la mesure où le nombre d'enfants qui souhaitent s'inscrire à l'accompagnement à la scolarité est supérieur à 15 enfants par soir.

1) Niveau scolaire : CP, CE1, CE2, CM1 ou CM2

A l'école de Lillet, au vu des effectifs il n'est pas nécessaire de s'appuyer sur une liste de critères pour prendre l'inscription des enfants. Cependant, sur les écoles « Ramonet » et les « Écureuils », les jours d'accompagnement à la scolarité seront en fonction des niveaux scolaires :

CP, CE1 et CE2 = le premier jour = 15 enfants

CM1 et CM2 = le deuxième jour = 15 enfants

2) Orientation pas les instituteurs : *30% des places disponibles par soir pour l'école « Ramonet » et des « Écureuils » soit **5 places disponibles***

- Difficultés méthodologiques et d'organisations
- Difficultés familiales repérées :
 - Fratrie nombreuse,
 - Conflits familiaux (entre parents, entre parents et enfants),
 - Familles monoparentales,
 - Problématiques lié au rythme de l'enfant (manque de sommeil, place des écrans),
 - Valorisation difficile de la scolarité par les parents.
- Familles primo-arrivantes si difficultés

3) Sur demande des parents :

- Disponibilités des parents : **7 places disponibles**
- Difficultés sociaux-économiques (évaluer par le centre social et la mairie) : **3 places disponibles**
 - Familles monoparentales
 - Familles à bas revenus
 - Fratrie nombreuse
 - Valorisation difficile de la scolarité par les parents

Budgets :

CHARGES PRÉVISIONNELLES

	Montants (en €)
60. Achats - Fournitures d'ateliers ou d'activités	5100
60. Achats – Autres : <i>Gouter</i>	2550
61. Services externes - Formation des bénévoles	0
61. Services externes - Locations / Mise à disposition des locaux	0
61. Services externes - Primes d'assurances	180
61. Services externes - Documentation/Études et recherches	0
61. Services externes - Autres	0
62. Autres services extérieurs - Honoraires, rémunération d'intermédiaires	0
62. Autres services extérieurs - Transports liés aux activités et à l'animation	1810
62. Autres services extérieurs - Frais postaux/Téléphone/Internet	390
62. Autres services extérieurs - Autres	0
63. Impôts et taxes - Impôts et taxes pour les frais de personnel	0
64. Charges de personnel - Salaires bruts	9950
64. Charges de personnel - Charges de l'employeur	3190
64. Charges de personnel - Autres	0
65. Divers	6045
TOTAL	29215

PRODUITS PRÉVISIONNELS

	Montants (en €)
70. Prestation de service - CLAS - CAF/CLAS (32,5% du budget total prévisionnel)	9494.88
70. Prestation de service - CLAS - MSA (forfait : q144€ par cycle en rural)	0
74. Subventions de fonctionnement - Etat - Contrat de ville	0
74. Subventions de fonctionnement - Etat - ACSE	0
74. Subventions de fonctionnement - Etat - Réussite éducative	0
74. Subventions de fonctionnement - Etat - Emplois aidés (emplois d'avenir, adulte relais)	0
74. Subventions de fonctionnement - Collectivités territoriales - Département de la Gironde	7000
74. Subventions de fonctionnement - Collectivités territoriales - Groupement de communes	0
74. Subventions de fonctionnement - Collectivités territoriales - Commune(s)	11970.12
75. Autres produits - Participation des adhérents, cotisations	750
75. Autres produits - Participation des familles	0
75. Autres produits - Valorisation du bénévolat (Attention : non intégrée dans le calcul de la prestation de service)	0
75. Autres produits - Produits financiers	0
75. Autres produits - Aides privées	0
TOTAL	29215

Calendrier

Fin février : 1^{ère} rencontre de réflexion autour d'un projet d'accompagnement à la scolarité entre les acteurs locaux et le Roseau, organisé par le Département.

Fin mars : 2nd rencontre entre les différents acteurs locaux et le Roseau, organisée par le Département

Mi-avril : La collectivité missionne le centre social pour la mise en place d'un accompagnement à la scolarité dans les 3 écoles élémentaires de Mios.

Fin avril : Visites des locaux scolaires avec les techniciens du service Jeunesse

Début mai à mi-mai : Rencontres des directeurs d'écoles

Rencontres de différentes expériences d'Accompagnement à la scolarité sur le territoire
Travail, en interne, sur un avant-projet de CLAS

9 mai : 1^{er} Comité technique

27 mai : Dépôt en ligne de l'appel à projet « *Accompagnement à la scolarité 2016-2017* »

Fin mai à début juin : Rencontres des associations de parents d'élèves

Juin : Prises de contacts avec les associations de Mios

Prises de contacts avec les organismes de formations pour les accompagnateurs

Mobilisation des bénévoles

13 Juin : 2nd Comité technique


Mi-juin : Réunion d'informations auprès des parents d'élèves des 3 écoles élémentaires.

Début juillet : Réunion d'informations auprès des bénévoles intéressés

Août : Écriture et signature des conventions entre la collectivité et municipalité

Octobre : Formations des accompagnateurs (salariés et bénévoles)

Annexe : Demande de bénévolat

	<p>Le centre social Le Roseau est une association de la loi 1901. Il s'agit d' « un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale » et d' « un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. ». Il vise à répondre à la fois aux besoins des familles et aux problématiques sociales collectives d'un territoire. C'est une structure ouverte à l'ensemble de la population. Un des axes du projet du centre social Le Roseau est le soutien à la parentalité et à l'éducation. Dans cette orientation s'inscrit l'action d' d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) pour les 3 écoles de la commune de MIOS pour l'année scolaire 2016-2017.</p>	
<p>Définition de la mission</p>	<p>Aider des enfants scolarisés en école primaire à se construire un savoir-faire et à maîtriser les outils qui leurs permettront de mener à bien leur « métier » d'élève.</p>	
<p>Missions du bénévole</p>	<p>Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, l'accompagnateur aura pour missions de suivre, encourager et accompagner l'enfant. Mais aussi de lui proposer des actions et pratiques centrées sur l'acquisition de savoirs, savoirs être etc. Il devra mettre l'enfant en situation de réfléchir, d'expérimenter et s'exprimer et également lui apporter une aide méthodologique au travail scolaire.</p>	
<p>Nombre de bénévoles nécessaires</p>	<p>9 bénévoles au minimum</p>	
<p>Périodicité et lieux de l'intervention</p>	<p>Pour l'année scolaire 2016-2017 : à partir du 12 septembre 2016 Intervention sur les écoles de MIOS : <i>Lacanau de Mios, Lillet et les Écureuils</i></p>	
<p>Engagement</p>	<p>En fonction de sa disponibilité : par exemple de 1 à 2 fois par semaine ou sur une période entre deux vacances scolaires etc.</p>	
<p>Compétences</p>	<p>Savoirs faire</p>	<p>Être capable d'établir des relations de confiance avec l'enfant.</p>
	<p>Savoirs être</p>	<p>Écoute, disponibilité,</p>
<p>Formations</p>	<p>Souhaitées</p>	<p>Faire les formations proposées par le centre social</p>
	<p>Dispensées</p>	
<p>Personne à contacter</p>	<p>Centre social le Roseau Gwenaël DEGUILLE, animatrice, gwenael@associationlencrier.com 05 57 17 54 57</p>	
<p>Date de la demande</p>	<p>1 juin 2016</p>	